Ref. carte C2

CHANTERAC

Boucle des hameaux

Villes et Villages Fleuris

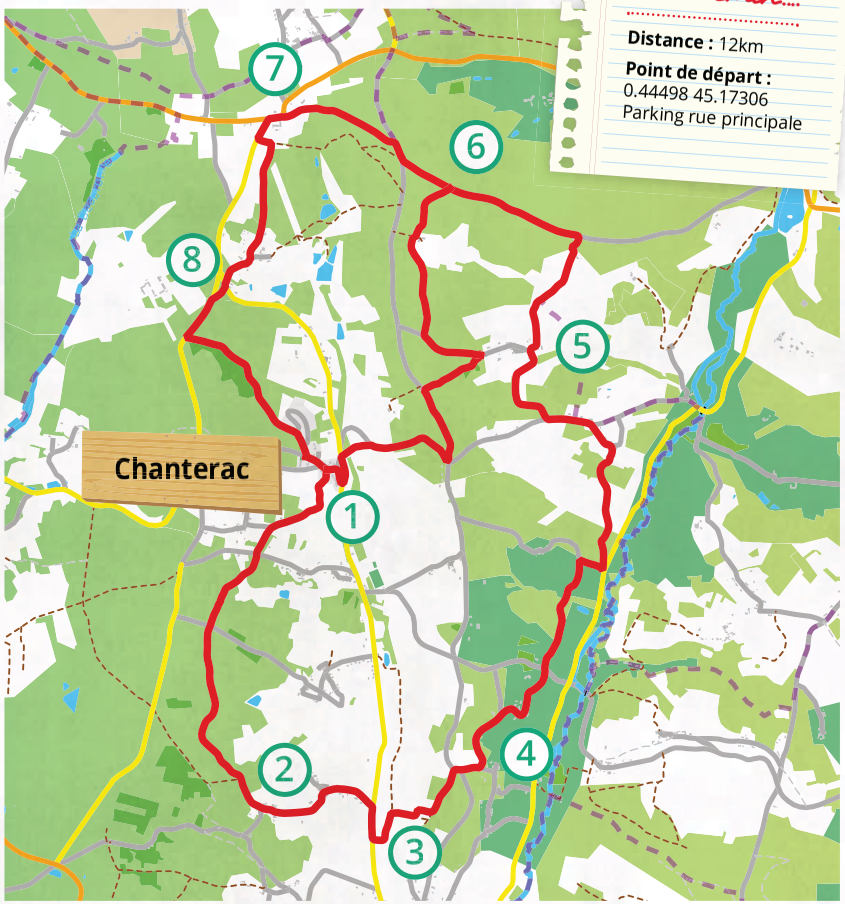

En chemin....

Distance : 12km

Point de départ :
0.44498 45.17306
Parking rue principale

Un combat interdit

Pendant les nombreuses batailles de la guerre de Cent ans, un combat se déroula dans l'église de Chanterac. Les responsables furent condamnés à mort pour avoir versé le sang dans un lieu consacré, ce qui était considéré comme un crime, et l'église souillée redevint un lieu saint grâce à une « charte d'absolution » rédigée pour elle.

Le chemin pas à pas

Le départ : panneau des randonnées en haut du bourg

1. Descendre par la route à l'**église romane**. Se diriger vers l'entrée de l'église et continuer sur le chemin en face. Continuer tout droit sur le chemin jusqu'à l'intersection avec une petite route, prendre à gauche et poursuivre sur un chemin blanc à gauche.
Arriver à la route, prendre le chemin en face. Continuer, à l'intersection suivante prendre le chemin blanc en face **(DFCI Chanterac)**. Continuer tout droit sur ce chemin, pour arriver au hameau de **« Faureilles »**.

2. Traverser le hameau tout droit en laissant une première route à droite, puis une seconde (remarque le lavoir sur la gauche), jusqu'au hameau de **« Beauterie »**. Dans « Beauterie », à l'intersection prendre la route à droite, puis continuer tout droit jusqu'à la **route départementale**. Longer cette route sur 200m à droite (prudence !) avant de prendre un chemin à gauche pour traverser le ruisseau **« le Roueix »**.

3. Remonter le **long du ruisseau**, puis quitter le chemin en tournant à droite sur un nouveau chemin qui monte sur le flanc de colline. En haut de la côte, tourner à gauche (se retourner pour bénéficier du point de vue). En haut de la côte au goudron prendre à droite la petite route de crête qui offre de beaux **points de vue**. A la bifurcation prendre à gauche direction **« Parentie »**.

4. À 100m prendre un chemin à gauche. Continuer jusqu'au goudron, prendre à droite et descendre vers le **ruisseau du Salembre** en restant sur cette petite route. **Au lavoir** et lieu de dévotion (sur la gauche) à l'intersection avec une route, prendre le chemin en face. Remonter jusqu'au hameau de **« Longecôte »** en restant sur ce chemin. Passer près des maisons, prendre à gauche à l'intersection avec une petite route, continuer sur la route dans le hameau, puis à une nouvelle intersection, prendre la route à gauche. Continuer 250m puis prendre à droite direction **« Villaret »**.

5. Dans le hameau après la côte, prendre à droite à la bifurcation, puis le chemin qui longe la **première maison à gauche**. Continuer tout droit sur ce chemin qui descend le vallon avant de remonter le long des terres cultivées vers les maisons. Suivre la route avant de prendre un chemin blanc sur la gauche en haut de la côte.

6. A 800m un chemin à gauche offre une **possibilité de raccourci** pour rentrer dans le bourg. Sinon continuer tout droit jusqu'à la route. Prendre à droite sur 100m puis bifurquer sur un chemin à gauche. Continuer jusqu'au hameau de **« l'Hôpital »**.

7. Prendre à gauche à la route, longer les bâtiments anciens et prendre la **RD701** à gauche direction **Chanterac**. Continuer 100m puis tourner sur un chemin à gauche, puis bifurquer à droite (avant de rentrer dans la forêt). Continuer tout droit jusqu'au hameau de **« Charriéras »**, le chemin se change en petite route et mène à une intersection avec une autre route. La prendre à droite, continuer jusqu'au **cédez le passage**. Prendre le chemin en face du cédez le passage, et rejoignez la route départementale.

8. Prendre à gauche sur 250m, puis prendre un chemin à gauche (à gauche du chemin avec la barrière blanche). Continuer sur ce chemin jusqu'à une petite route menant à un **lotissement**. Prendre à droite et continuer en direction du bourg en bifurquant sur une route plus importante à gauche.